



Diplôme universitaire de Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme DU FFASILL

Avec le soutien du pacte des solidarités 2024/2027



Présentation générale

Avec le concours de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, le soutien du Conseil Départemental de Guadeloupe et de la Préfecture de Guadeloupe, dans le cadre du contrat des solidarités 2024-2027, l'INSPÉ porte le diplôme universitaire de Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme (DU FFASILL) mis en place à l'université des Antilles.

Le DU FFASILL est destiné à des professionnels de la formation déjà engagés dans la lutte contre l'illettrisme ou désireux d'accompagner des personnes en situation d'illettrisme.

Ce diplôme se prépare en un an et vise à mieux connaître l'illettrisme et ses spécificités en milieu créolophone, à développer une compétence d'intervention intégrant la gestion de l'hétérogénéité des publics, à produire des ressources pédagogiques dédiées. Il vise également à construire des méthodologies d'enseignement/apprentissage sécurisantes pour faciliter la remobilisation des compétences de base (lecture, écriture, calcul, numérique) chez des publics en formation.

Objectifs principaux du diplôme

- Professionnalisation et renforcement des compétences spécifiques des acteurs intervenant auprès de publics adultes en situation d'illettrisme
- Structuration du champ d'intervention et amélioration de l'employabilité d'une communauté de formateurs spécialisés

Publics visés par le diplôme

- Formateurs intervenant dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme
- Formateurs confrontés à des publics en situation d'illettrisme ou en difficulté avec les compétences de base
- Tout acteur culturel ou social désireux d'acquérir des compétences dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, en particulier les personnes ayant le projet de devenir formateur d'adultes en difficulté avec les compétences de base

Compétences générales visées par le diplôme

Le diplôme vise les compétences principales suivantes :

- Des compétences en ingénierie de formation et pédagogique,
- Des compétences spécifiques à l'apprentissage de l'écrit chez les personnes en situation d'illettrisme,
- Développer une posture d'accompagnement dans l'apprentissage.

Ces compétences seront développées au travers de quatre unités d'enseignement :

- **Cadre institutionnel et approches des publics en situation d'illettrisme**
Politiques publiques et approches psychologiques et socioculturelles des publics adultes

- **Ingénierie et accompagnement andragogiques**
Processus cognitifs et posture du formateur
- **Ingénierie pédagogique spécifique**
Connaissance des compétences de base et ingénierie pédagogique
- **Immersion professionnelle et posture réflexive**
Stage et analyse de pratiques

Organisation des enseignements

Les enseignements sont d'une durée de 160 heures de cours, majoritairement en présentiel sur le campus du Morne Ferret de l'université des Antilles (Inspé de l'académie de la Guadeloupe) et pourront être délocalisés dans des institutions partenaires. Ils seront organisés entre janvier et novembre 2026 :

- en soirée (17h00-19h30), en moyenne trois soirs par semaine,
- sous forme de regroupements (demi-journées ou journées, y compris le samedi matin).

Les enseignements comporteront des cours magistraux, des travaux dirigés, des mises en situation et au moins un projet tutoré.

Une immersion professionnelle (sous forme d'un stage de 50 heures en plus des enseignements) sera à réaliser. Les terrains de stage seront proposés, notamment grâce aux partenariats de l'ANLCI, dans différentes institutions de Guadeloupe mais vous pourrez également rechercher un stage approprié à votre projet professionnel. Le stage pourra se dérouler sous différentes formes (stage « massé » ou « filé »). Les modalités du stage feront l'objet d'une convention personnalisée et leur période pourra être adaptée à vos demandes.

Évaluation des compétences acquises

L'évaluation comportera trois éléments : un portfolio, réalisé en cours de formation ; un exposé oral portant sur un projet développé au cours de la formation ; une évaluation du stage. Ces évaluations se feront au travers de grilles de compétences.

Conditions et procédure de candidature

Les candidats doivent satisfaire au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6,
- Être Titulaire du titre professionnel de formateur professionnel d'adultes,
- Être Titulaire de diplôme niveau 4 ou 5 avec une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans la formation professionnelle.

La procédure de candidature se déroulera en deux phases :

- **Une phase de candidature du 30 septembre 2025 au 15 novembre 2025**

Les candidatures devront être déposées sur la plateforme dédiée de l'université des Antilles :

<https://wachaetu2.univ-antilles.fr/ecandidat/#!accueilView>

Nous vous recommandons de préparer à l'avance :

- Une attestation de droits de sécurité sociale ;
 - Une photo d'identité ;
 - Une lettre de motivation au format pdf (cette lettre de motivation peut comporter en annexe et dans le même fichier pdf des lettres de recommandation ou toute pièce que vous estimez utile à l'examen de votre candidature) ;
 - Un CV actualisé ;
 - Une copie du dernier diplôme ;
 - Une photocopie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport).
- **Une phase d'inscription administrative des candidats retenus à partir du début décembre 2025, gérée par le BFCA du pôle Guadeloupe (campus de Fouillole) qui prendra contact avec les candidats retenus.**

Contacts

- Antoine Delcroix : antoine.delcroix@univ-antilles.fr
- Mylène Terro : mylene.terro@univ-antilles.fr